



**PRÉFÈTE  
DE LA  
CHARENTE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Dégradations à caractère antisémite : déclaration de Madame la préfète de la Charente,  
Magali Debatte**

Angoulême, le 15 novembre 2020

"J'ai appris ce matin que des dégradations odieuses à caractère antisémite ont été découvertes dans le vieil Angoulême. C'est avec la plus grande fermeté que je les condamne.

Ces inscriptions qui se retrouvent à plusieurs endroits de la ville ont visé notamment des lieux de mémoire et des symboles institutionnels. Ces actes antisémites intolérables, démonstration exacerbée de la haine, sont des atteintes inacceptables à la République et ses valeurs.

La mobilisation de l'Etat est totale pour faire face à ceux qui distillent le poison de l'intolérance et du rejet."

**Contact presse  
Service départemental  
de la communication interministérielle**

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76  
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr  
Service : pref-communication@charente.gouv.fr

1/1

7-9, rue de la préfecture  
CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex